

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE ET DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT**

**DECISION PRISE DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L.5211-10 DU
CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

**2024/046 - OBJET : MISE A DISPOSITION D'UN MINIBUS ENTRE LA
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA BRIE NANGISSIENNE ET
L'ASSOCIATION A.P.I.H**

Yannick GUILLO, Président de la communauté de communes de la Brie Nangissienne,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.5211-10,

Vu la délibération n°2023/18-18 en date du 26 janvier 2023 par laquelle le Conseil communautaire a décidé de déléguer certaines attributions à Monsieur le Président, dont la signature de conventions de prêt de matériel de la Communauté de Communes avec les associations et établissements publics,

Considérant, la demande en date du 20 août 2024 de l'association A.P.I.H à la Communauté de Communes de la Brie Nangissienne de disposer d'un minibus lui appartenant,

Considérant l'intérêt de mutualiser les mobiliers et matériels,

Considérant qu'il convient d'établir une convention entre la Communauté de Communes de la Brie Nangissienne et l'association A.P.I.H afin de fixer les conditions de prêt d'un minibus,

DECIDE

ARTICLE UN :

De signer la convention relative à la mise à disposition d'un minibus entre la Communauté de Communes de la Brie Nangissienne et l'association A.P.I.H et tout document s'y rapportant.

ARTICLE DEUX :

D'indiquer que la présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérécours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Fait à Nangis, le 21 août 2024

Le Président,

Yannick GUILLO



Envoyé en préfecture le 21/08/2024

Reçu en préfecture le 21/08/2024

Publié le **22 AOUT 2024**

ID : 077-247700701-20240821-DEC_2024_046-AR

Envoyé en préfecture le 21/08/2024

Reçu en préfecture le 21/08/2024

Publié le **22 AOUT 2024**

ID : 077-247700701-20240821-DEC_2024_046-AR